

Le 12 mars 2024

Professeure émérite des universités  
Présidente du CREO Lengadòc  
12 rue Salle l'Évêque  
34000 Montpellier  
04 67 66 33 31

à Madame la Rectrice de  
l'académie de Montpellier

Objet : situation du site bilingue de l'école maternelle de Sérignan (34)

Madame le Rectrice,

Je vous remercie de la réponse que vous avez bien voulu apporter à la lettre du CREO concernant la situation difficile créée sur le site de Sérignan suite à la mesure de suppression de poste, un temps envisagée sur un poste fléché occitan (celui de la dernière collègue affectée) puis finalement appliquée à un poste non fléché. Or, la titulaire de ce poste, comme vous le signalez, Madame la Rectrice, a plus d'ancienneté que la collègue occitaniste dernière affectée.

Comme nous le disions, Madame la Rectrice, dans sa phase de construction, un site bilingue demande beaucoup de bienveillance de la part de l'administration. La suppression d'un poste à Sérignan a, de fait, affecté toute l'équipe, notamment l'enseignante occitaniste la plus récemment nommée qui vit la suppression du poste de sa collègue comme une injustice de fait.

Plusieurs réunions de l'équipe ont eu lieu, à l'issue desquelles une solution interne a été proposée à l'administration :

- un enseignant occitaniste, Gauthier Oro, accepterait de renoncer à son poste fléché à condition de pouvoir bénéficier des mêmes conditions de départ qu'un adjoint classique (500 points sur tout poste maternelle de la zone) et que ce transfert de fermeture permette à Inès Albert, touchée par la mesure de carte scolaire, de demeurer sur l'école à titre définitif sur poste classique ;
- la deuxième collègue occitaniste, Sarah Combès, accepterait, à la rentrée 2024, par échange de service, d'assurer l'ensemble des 24 heures d'occitan dans les deux classes concernées.

Nous avons pu espérer, comme les presque 3000 signataires de notre pétition, que l'école garderait tous ses moyens. Et nous espérons encore que l'ensemble des postes puissent être préservés en fonction des inscriptions dans l'école à la rentrée 2024.

En effet, la cohésion des équipes est fondamentale pour la réussite de l'enseignement bilingue.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons, Madame la Rectrice, de bien vouloir répondre favorablement à la proposition de nos collègues de Sérignan.

Nous vous prions d'accepter, Madame la rectrice, nos salutations les plus respectueuses et de croire à notre attachement au service public de l'Éducation nationale

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Uerz'.